

Informations pratiques sur les modules 2023 - 2024



La structure et l'organisation d'un module

L'enseignement jusqu'en MMed2 est organisé en modules regroupant des disciplines autour d'une thématique centrale. Chaque année d'études est découpée en 5 à 10 modules d'une durée moyenne de 3 à 5 semaines. Certains modules sont longitudinaux et s'étendent sur l'ensemble de l'année. La [séquence des modules sur les 6 années d'études \(PDF\)](#) est disponible sur le site de l'EM.

En BMed1 et BMed2 (et pour quelques modules des années suivantes), les cours sont organisés en **unités d'enseignement et en sections**.

- L'**unité d'enseignement (UE)** est un ensemble de plusieurs heures de cours qui traitent d'une thématique commune et qui partagent des objectifs. Elle intègre les enseignements de plusieurs intervenant·e·s potentiellement issu·e·s de disciplines différentes.
- La **section** regroupe les UE liées au même domaine (discipline, organe, etc.).



La gouvernance du module

Le ou la [responsable de module](#) coordonne les enseignements, veille à la cohérence du module qu'il/elle conduit et contribue activement à garantir la qualité de l'examen y relatif.

La coordination des modules est menée en collaboration avec la [direction de l'EM](#) et les [responsables de disciplines](#). Ces derniers veillent au fil conducteur qui sous-tend l'enseignement de leur discipline tout au long des 6 années du cursus.



Le cahier de module

Les renseignements importants sur chaque module (gouvernance, descriptif, déroulement et organisation, intégration du module dans le cursus, objectifs d'apprentissage spécifiques et ressources d'apprentissage) sont rassemblés dans le [cahier de module](#), disponible sur le site de l'EM avant le début du module.



Les approches pédagogiques

Les apprentissages s'effectuent au travers de différentes approches pédagogiques, la plus fréquente étant le **cours ex-cathedra**, qui expose les principales connaissances à acquérir et présente les éléments jugés essentiels par l'enseignant·e pour atteindre les objectifs d'apprentissage du module. Tous les formats d'enseignements utilisés à l'EM sont décrits dans cette [fiche pédagogique \(PDF\)](#).





Les ressources d'apprentissage

Le support de cours et Le support d'apprentissage

Chaque enseignant·e met à disposition des étudiant·e-s un **support de cours**, afin de faciliter la prise de notes. Il s'agit généralement de sa présentation PowerPoint. Ce document ne prend tout son sens que dans le contexte du cours et ne se suffit pas à lui-même.

Certain·e-s enseignant·e-s mettent également à disposition des étudiant·e-s un **support d'apprentissage** (souvent un photocopié). Au contraire du support de cours, celui-ci doit être suffisant à lui-même et faciliter l'apprentissage autonome de l'étudiant·e pendant son temps de travail individuel. Les enseignant·e-s sont également encouragé·e-s à proposer d'autres ressources telles que : chapitres de livre, ressources *e-learning*, articles scientifiques, etc. Toutes ces ressources d'apprentissage sont listées dans le cahier de module.

myunil

[MyUnil](#) est le bureau virtuel personnalisé proposé par l'UNIL. Il permet, entre autres :

- d'accéder aux **supports de cours** et aux **supports d'apprentissage**
- de consulter son **horaire personnalisé**
- de consulter ses **résultats d'examen**.

moodle

[Moodle](#) est une plateforme utilisée à l'UNIL pour soutenir l'enseignement et l'apprentissage. Cette plateforme permet de mettre en place des activités de cours variées afin d'enrichir l'apprentissage (avec des quiz, des vidéos, des coupes virtuelles ou autres images anatomiques, etc.).

Durant les deux premières années de Bachelor, un **forum de questions-réponses** concernant tous les enseignements du module est à disposition des étudiant·e-s qui peuvent y poser leurs questions jusqu'à la fin du module (la date est indiquée dans chaque espace Moodle). Les questions doivent être précises, de qualité et reliées aux cours et aux thématiques enseignées pendant le module.



La grille horaire du module

La [grille horaire](#) détaillée de chaque module est disponible sur le site web de l'EM.



crédits ects et examens

À un module correspond un nombre de crédits ECTS qui est déterminé en fonction de l'estimation de la charge de travail (enseignement structuré et travail individuel) nécessaire aux étudiant·e-s pour suivre le module. Ces crédits sont délivrés aux étudiant·e-s ayant suivi avec succès le module. À chaque module correspondent donc une ou plusieurs modalités d'examen permettant d'évaluer si les objectifs d'apprentissage sont atteints par les étudiant·e-s et d'octroyer les crédits ECTS.

L'atteinte des objectifs d'apprentissage des modules est évaluée par le biais d'un examen ou d'une évaluation (écrite ou pratique). Le [dispositif et les formats d'évaluation](#), ainsi que les [informations pratiques sur les examens](#) sont à disposition sur le site de l'UnEvAp.



Les évaluations de module

À la fin de chaque module, les étudiant·e-s sont invité·e-s par email à remplir un formulaire d'évaluation du module. Les réponses des étudiant·e-s sont essentielles pour permettre aux responsables de module d'identifier les points forts et ceux à améliorer. Les étudiant·e-s sont également encouragé·e-s à faire part de leurs insatisfactions ou suggestions d'amélioration directement aux responsables de module, par le biais de leurs délégué·e-s de volée. Les procédures d'évaluation de l'enseignement à l'EM sont décrites dans cette [fiche pédagogique \(PDF\)](#).

